

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**29<sup>e</sup> édition du Parlement des enfants**

Lundi 8 juin 2026 - Hémicycle

***SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI***

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame la Présidente Perrine Goulet, et Présidente du Jury du Parlement des  
Enfants,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les membres du jury,

Chers enseignants, et surtout, chers élèves,

Je déclare ouverte **la grande finale de la 29<sup>e</sup> édition du Parlement des  
enfants !**

Soyez tous les bienvenus dans ce lieu. Un lieu chargé d'histoire et de symboles : l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Pour nous, vous accueillir ici est l'un des moments les plus forts et attendus de l'année. Pourquoi ?

Parce que l'éducation civique est la clé de voûte de notre République. À l'école, on vous apprend à lire, écrire, compter. Ce sont les « fondamentaux ». Mais apprendre à devenir un citoyen, à débattre avec respect, à connaître les règles de notre vie en société... C'est tout aussi fondamental !

C'est pourquoi nous avons tenu à ce que le Parlement des enfants retrouve sa place originelle. Sa place naturelle. Aujourd'hui, et pour la deuxième fois seulement en quatorze ans, cette finale se tiendra donc ici, dans l'hémicycle, cœur battant de la Représentation nationale ! C'est un retour aux sources. Et c'est un juste hommage à l'intuition fondatrice de mon prédécesseur, Philippe Séguin, en 1994.

\*\*

Chers élèves, je vous invite à regarder autour de vous. Aujourd'hui, vous êtes assis sur les fauteuils rouges de vos 577 députés !

Mais vous n'avez pas seulement pris leur place physiquement. Vous avez aussi endossé leur rôle. Pendant des mois, vous avez enquêté. Vous avez consulté. Vous avez rédigé des propositions de loi. Vous avez dû nouer des compromis. En un mot : vous avez été de véritables apprentis législateurs.

Et tout comme les députés, vous avez, vous aussi, gagné des élections !

Puisque votre travail a été sélectionné par les jurys académiques, puis par le jury national composé de députés issus de tous les groupes et de représentants du ministère de l'Éducation nationale, sous la présidence de ma collègue Perrine Goulet.

\*\*

Chers enfants,

Cette année, vous vous êtes attaqués à un immense défi de société : « *la protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux.* »

C'est un sujet qui percute votre quotidien. Un sujet qui inquiète vos parents. Un sujet sur lequel nous devons agir.

J'ai étudié les propositions de loi que vous nous avez transmises. De nombreuses classes ont demandé l'interdiction des réseaux sociaux pour les plus jeunes. C'est la preuve que, contrairement à ce que beaucoup d'adultes racontent, les enfants perçoivent les dangers des écrans avec lucidité et responsabilité !

Ce sujet est tellement central qu'il a aussi inspiré vos députés. Dans la continuité des travaux de la récente commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok menée par nos collègues Arthur Delaporte et Laure Miller, l'Assemblée nationale a en effet récemment adopté, en première lecture, une proposition de loi portée par Laure Miller, pour interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans.

Comme Présidente de l'Assemblée nationale et maman de cinq enfants, j'en suis convaincue : nous ne devons pas trembler pour protéger votre santé mentale ! Mais je sais aussi que sur un sujet si complexe, toutes les nuances, tous les points de vue — et surtout ceux des premiers concernés ! — doivent être pris en compte.

\*\*

Mesdames et messieurs, chers enfants, parce que vous êtes des citoyens en devenir, et parce que vous êtes concernés par tous les défis de notre époque, nous avons voulu aussi innover pour cette 29<sup>e</sup> édition.

Tout à l'heure, comme dans une vraie séance de Questions au Gouvernement, nos fameuses « QAG », plusieurs ministres, que je remercie pour leur disponibilité, vous répondront en direct. Intelligence artificielle, écologie, sport, égalité femmes-hommes... Nous parlerons de tous les grands enjeux qui traversent notre société !

Et comme il n'y a pas de raison que le Gouvernement soit seul à passer sur le gril, il y aura, en plus de ces QAG, des QAP : des "Questions à la Présidente de l'Assemblée nationale" !

\*\*

Pour mener à bien ces débats qui concernent tous les sujets, il fallait que toute la France soit représentée. Je salue donc les 631 classes qui ont participé à cette édition et particulièrement nos finalistes qui nous viennent de loin :

- La classe de CM2 de l'école Manotahi à Punaauia, en Polynésie française !
- La classe de 6<sup>e</sup> du collège Jeanne et Émile Adenet, au François, en Martinique !
- Et la classe de 6<sup>e</sup> du lycée français René Cassin d'Oslo, en Norvège !

Chers enfants,

Vous n'avez pas encore le droit de vote. Mais vous avez déjà entre vos mains **le droit** — et je dirais même le devoir — **de l'engagement**. Gardez-le précieusement. Cultivez-le passionnément.

Pour conclure, je veux adresser un immense merci à vos professeurs qui vous ont accompagnés. Vous êtes de véritables passeurs d'idéal. Merci également aux fonctionnaires de l'Assemblée et de l'Éducation nationale qui rendent cette symphonie possible.

À présent, je vais prononcer la phrase magique, et ce sera à vous de jouer :

**« L'ordre du jour appelle les Questions au Gouvernement et à la Présidente de l'Assemblée nationale ! »**

La parole est à Mme la députée Perrine Goulet, Présidente du jury national de la 29<sup>e</sup> édition du Parlement des enfants.